

RAPPORT D'ANALYSES N° 23050108-001 - v0

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Code client : 11135

HERVE THERMIQUE

à l'attention de Mr TOULEMONDE Simon

9 rue Marcel Chaboz

CSA 38400

38400 ST MARTIN D'HERES

TYPE D'ANALYSE : LEGIONELLES

<p>Client : HERVE THERMIQUE Vos Réf / Commande : /2892224 Commune : SAINT LAURENT DE MURE Lieu de prélèvement : PISCINE DE ST LAURENT DE MURE - BLOC DOUCHES Point de prélèvement : 2E DOUCHE DROITE</p> <p>Origine de l'eau : Réseau ECS Mode de traitement : Nature de l'échantillon : Eaux chaudes sanitaires</p>	<p>Prélèvement effectué le : 30/01/2023 à 09:19 Par : Mélanie Jacquin</p> <p>En présence de : M. Martin Conditions de prélèvement : 2e jet - Avec pommeau - Sans désinfection / Observations In Situ :</p> <p>Echantillon réceptionné le : 30/01/2023 15:06 Température à réception (°C) : AMBIANTE Date / heure de mise en analyse de l'échantillon : 31/01/2023 08:52</p>
--	---

Le prélèvement a été réalisé sous accréditation COFRAC selon la norme : FD T90-522

Cofrac	Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Valeurs réglementaires	Site Analyse
	Température maximale de l'eau	37,0	°C	30/01/2023			
	après un écoulement de	2,00	minutes	30/01/2023			
	Recherche Legionella et L. pneumophila						38
O	Legionella	<10	UFC/l	31/01/2023	NF T 90-431		38
O	Legionella pneumophila	<10	UFC/l	31/01/2023	NF T 90-431	1000	38
	SEROGROUPE LP	Non concerné		31/01/2023	NF T 90-431		38

Les paramètres identifiés par ** dépassent les valeurs réglementaires fixées.

CONCLUSION :

Legionella non détectées.

Eau conforme à l'arrêté du 01/02/2010 et à la circulaire d'application DGS/EA4/2010/448 du 21/12/2010.

Pascale Berthet-Pilon
 Resp. laboratoire de microbiologie
 Signataire habilité



Copie envoyée à :

Note d'informations sur les résultats : Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie. NPP : Nombre le Plus Probable. ST : Analyse réalisée par un sous-traitant en France. MS : matières sèches.
 NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée.

Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole O. Seules les déclarations de conformité portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.

Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.

Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.

- : Nombre estimé (Cas particulier : de 1 à 2 colonies; interpréter le résultat comme "Les micro-organismes sont présents dans le volume étudié".

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable si les données fournies par le client sont inexactes (données soulignées).

38 : Analyses réalisées par Abiolab-Asposan - 60 allée St Exupéry - 38330 Montbonnot Saint-Martin